Département
Du BAS-RHIN

Arrondissement
de *SAVERNE*

Nombre de délégués
élus : 20

Délégués en
Fonction : 20

Délégués
présents : 16

Convocation le : 23-03-2026

SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE L'EICHELTHAL

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

Séance du : **JEUDI 16 AVRIL 2026 – 19h00**

Sous la Présidence de *Mme SCHICKNER Barbara*
Présidente, déléguée de la Commune de DEHLINGEN,

Membres présents :

ADAMSWILLER : M. SAEMANN Alain
ASSWILLER : M. WEHRUNG Henri
BETTWILLER : M. STOCK Fredy
BUTTEN : M. STOCK Bruno
DEHLINGEN : Mme SCHICKNER Barbara et M. BREHM Thomas
DIEMERINGEN : M. CONSTANS André
DOMFESSEL : M. BALLIET Didier
DURSTEL : M. STUTZMANN Gérard et M. KLICKI Christophe
GUNGWILLER : M. MEINTZER Olivier
MACKWILLER : M. WITTMANN Emmanuel
Communauté de Communes du Pays de Bitche : Mme NOSAL Marie-Claude
RATZWILLER : M. BRONNER Sacha
REXINGEN : M. BURRY Francis et M. WEHRUNG Rémy
THAL-DRULINGEN : M. MAURER Franck
WALDHAMBACH : M. KAPPES Christophe
WEISLINGEN : DINDINGER Elodie

Membres absents ou excusés :

ADAMSWILLER : Mme SCHNEIDER Anneliese
ASSWILLER : M. WAGNER Martial
BERG : Mme HAUSER Céline et M. ENSMINGER Christophe
BETTWILLER : M. WEHRUNG Régis
BUTTEN : M. HAENEL René
DIEMERINGEN : STOEBNER Guillemette
DOMFESSEL : M. BERTHOLD Denis
GUNGWILLER : Mme BELOU Catherine
LORENTZEN : M. BACH Pascal et M. HECKEL Dany

MACKWILLER : M. WEHRUNG Jonathan
Communauté de Communes du Pays de Bitche : M. SUCK David
RATZWILLER: M. DORN Julien
THAL-DRULINGEN : M. PFEIFFER Jean-Marc
VOELLERDINGEN : M. KLAM Stéphane et M. LOHMANN Christophe
VOLKSBERG : M. STOEBENER Georges et M. STOHNER Julien
WALDHAMBACH : M. BRUPPACHER Frédéric
WEISLINGEN : M. KEMPF Thierry

Autres personnes présentes:

DEHLINGER Denis et FRIBOURG Matthieu, agents d'exploitation de la station d'épuration
BRION Sophie, secrétaire administrative

VU QUE LA MOITIE DES MEMBRES SONT PRESENTS, LE COMITE SYNDICAL A QUALITE DE DELIBERER DE FAÇON VALIDE

ORDRE DU JOUR

2026-001-5.2 : Désignation d'un secrétaire de séance
2026-002-9.1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 21-03-2025
2026-003-7.1 : Compte financier unique 2025
2026-004-7.1 : Affectation de l'excédent de fonctionnement
2026-005-7.1 : Budget Primitif 2026
2026-006-9.1 : Renouvellement convention épandage boues
2026-007-9.1 : Divers

La Présidente ouvre la séance à 19h00 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée.

Le quorum est de 11, celui-ci étant atteint, le Comité Directeur peut délibérer valablement.

2026-1/5.2 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Comité Directeur désigne à l'unanimité M. BRION Sophie comme secrétaire de séance.

2026-2/9.1 APPROBATION DU PV DU 23 OCTOBRE 2025:

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2025.

2026-3/7.1. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 :

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur (la collectivité) et au comptable public (le trésorier) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les comptes de gestion et comptes administratifs. Sa production est totalement dématérialisée.

Le Comité Directeur va donc délibérer pour la 1ère fois sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

La Présidente présente au Comité Directeur l'exécution du budget 2025

	Dépenses	Recettes	Déficit/excédent
Exploitation	1 147 276,88	1 252 302,53	+ 105 025,65
Investissement	1 048 404,08	974 982,60	- 73 421,48

- en section d'investissement : déficit de 73 421,48 €
- en section de fonctionnement: excédent de 105 025,65 € €

Soit un excédent global de 31 604,17 €

Compte tenu des reports des résultats de 2024, le CFU est clôturé par:

	Résultat de clôture 2024	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Exploitation	622 693,31	+ 105 025,65	727 718,96
Investissement	372 024,62	-73 421,48	298 603,14

- un excédent en section d'investissement de 298 603,14 €

- un excédent en section de fonctionnement de 727 718,96 €

Soit un excédent global de 1 026 322,10 €

La Présidente donne la parole à M. BURRY Francis, le vice-président, et quitte la salle.

En l'absence d'observations, M. BURRY Francis, le délégué titulaire de Rexingen, propose au Comité Directeur d'adopter le compte financier unique 2025 présenté par la Présidente.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Directeur décide à l'unanimité des membres présents :

- de constater la concordance des chiffres de l'ordonnateur avec ceux du comptable et approuve le CFU 2025.

2026-4/7.1. AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025

La Présidente rappelle aux membres du Comité Directeur que conformément aux principes de la comptabilité publique et que suite à l'adoption du compte financier unique 2025, le Comité Directeur doit se positionner sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Directeur décide à l'unanimité des membres présents :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement 2025, soit 727 718,96 €, à la ligne 002

	RESULTAT CA 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT délibération prise en 2025 sur les résultats 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025 dépenses recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	372 024,62 €		- 73 421,48 €	- € - €	- €	298 603,14 €
FONCT	622 693,31 €	- €	105 025,65 €			727 718,96 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	727 718,96 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	727 718,96 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

2026-5/7.1 BUDGET PRIMITIF 2026

La Présidente présente au Comité Directeur le projet de budget primitif pour l'exercice 2026. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes
Exploitation	1 971 503,32	1 971 503,32
Investissement	1 140 651,46	1 140 651,46

Après en avoir délibéré,

Le Comité Directeur, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2026 tel qu'il a été présenté.

2026-6/9.1. RENOUVELLEMENT CONVENTION EPANDAGE DES BOUES :

La Présidente informe le Comité Directeur que la convention pour l'épandage des boues est arrivée à échéance le 31 décembre 2025. Elle propose de renouveler la convention pour une durée de 3 ans soit du 01/01/2026 au 31/12/2028. Elle précise que le prix est indexé sur l'évolution INSEE des prix à la consommation.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Directeur décide à la majorité absolue (1 abstention) des membres présents :

- de renouveler la convention avec KIRCH LOCATION, dans les conditions précisées ci-dessus, et sur la base de 71,21 € la tonne sur la base de l'indice 120,80 en novembre 2025,

- de prendre comme indice de référence celui du mois de novembre pour l'indexation annuelle de l'exercice n+1,
- d'autoriser la Présidente à signer la convention ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le délégué de la commune de Domfessel attire également l'attention du Comité sur des nuisances olfactives à la salle des fêtes. Ce dernier émet une réserve quant au renouvellement de la convention et souhaite que l'agriculteur qui se trouve à proximité de cette salle prenne des dispositions afin de limiter les odeurs, notamment par des aménagements adaptés des modalités de stockage.
La Présidente ainsi que les agents s'engagent à discuter avec l'agriculteur afin de trouver une solution.

2025-7/9.1 DIVERS :

Pas de points évoqués

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, la Présidente remercie la Commune de Mackwiller pour son accueil, clôt la séance à 20h05 et demande quelle commune accueillera le prochain Comité Directeur.

La commune de Butten est candidate.

La Commune de Mackwiller invite les membres du Comité Directeur au verre de l'amitié.

Suivent les signatures de tous les membres présents.
Pour extrait conforme.

Diemeringen, le 23 avril 2026

Le secrétaire de séance :
Sophie BRION

La Présidente :
Barbara SCHICKNER